

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1^{ER} OCTOBRE 2012

L'an deux mille douze et le 1^{er} octobre à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BACHELARD Philippe, BARBIE Bernard, BARTHE Lucien, BERNAUDEAU Joël, CASTAING Christine, DEUILHE Serge, D'OLIVEIRA Monique, DUCROS Marie, FORCE Sandrine, JACQUET André, JACQUET-ROGER Maryse LASSALLE Josiane, LASSEUBE Patrick, LOUIT Catherine, MAGNAVAL Jean-Jacques, PENCHENAT Emmanuelle, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SANCHEZ Simon, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VIDAL Jocelyne, VILLENEUVE Raymond.

Procurations : Madame GRANGE Arlette à Bernard TARRIDE, Monsieur VIVEN Boris à Mme Monique D'OLIVEIRA, Madame CAMAISSE Véronique à Madame Marie DUCROS

Absents : SICARD Marie-Ange.

Monsieur Philippe BACHELARD est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 1^{er} octobre 2012 à la majorité.

REMPLACEMENT D'UN ADJOINT

Le Conseil Municipal procède au vote par bulletin secret du remplacement de Monsieur William BENADJI. Monsieur Serge DEUILHE est candidat.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 28
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 28

Monsieur Serge DEUILHE a obtenu 28 voix.

DELIBERATIONS

Institution et vie politique – Indemnité aux élus – Mise à jour

Le Conseil Municipal accepte la mise à jour du tableau des indemnités des Elus.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale à l'Environnement – Modificatif

Le Conseil Municipal modifie les membres de la Commission Communale à l'Environnement suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Boris VIVEN, Madame Catherine LOUIT, Monsieur Raymond VILLENEUVE, Madame Laurence ROUSSEL, Monsieur Marc TARDY, Madame Maryse JACQUET-ROGER, Monsieur Bernard TARRIDE (Monsieur Patrick LASSEUBE, suppléant).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Nuls : 1

Exprimés : 27

Ont obtenu : 27 voix

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale aux Travaux – Modificatif

Le Conseil Municipal modifie les membres de la Commission Communale aux Travaux suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Lucien BARTHE, Madame Josiane LASSALLE, Monsieur Raymond VILLENEUVE, Monsieur Serge DEUILHE, Monsieur Marc TARDY, Monsieur Joël BERNAUDEAU, Madame Arlette GRANGE (Monsieur Bernard TARRIDE, suppléant).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Nuls : 0

Exprimés : 28

Ont obtenu : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission Communale à l’Urbanisme et à l’Assainissement– Modificatif

Le Conseil Municipal modifie les membres de la Commission Communale à l’Urbanisme et à l’Assainissement suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

Monsieur Raymond VILLENEUVE, Monsieur Joël BERNAUDEAU, Monsieur Serge DEUILHE, Monsieur Jean-François SUTRA, Monsieur Marc TARDY, Madame Catherine LOUIT, Monsieur Patrick LASSEUBE (Monsieur Bernard BARBIE, suppléant).

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Nuls : 0

Exprimés : 28

Ont obtenu : 28

Institution et vie politique – Désignation du correspondant « Tempête » - Modificatif

Le Conseil Municipal remplace le correspondant « Tempête » suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne **Monsieur Raymond VILLENEUVE, et Monsieur Marc TARDY** en tant que suppléant, correspondant « tempête » auprès de ERDF.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Institution et vie politique – Désignation du correspondant Défense – Modificatif

Le Conseil Municipal remplace le correspondant « Défense » suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne **Madame Monique D’OLIVEIRA**, en tant que correspondant Défense de la commune.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Institution et vie politique – Représentants à la Commission d’Appel d’Offre - Modificatif

Le Conseil Municipal modifie les membres de la Commission d’Appel d’Offre suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret :

**Monsieur Lucien BARTHE, Titulaire
Madame Jacqueline POL, Titulaire
Monsieur Jean-Jacques MAGNAVAL, Titulaire
Monsieur André JACQUET, Titulaire
Monsieur Raymond VILLENEUVE, Titulaire**

Monsieur Philippe BACHELARD, suppléant
Monsieur Simon SANCHEZ, suppléant
Madame Christine CASTAING, suppléante,
Monsieur Serge DEUILHE, suppléant,
Monsieur Patrick LASSEUBE, suppléant.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Nuls : 0

Exprimés : 28

Ont obtenu : 28 Voix

Institution et vie politique – Désignation des Elus devant siéger au Conseil d'Administration du CCAS – Modificatif

Le Conseil Municipal modifie les membres du Conseil d'Administration du CCAS suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne compte tenu des résultats du vote au scrutin secret : **Monique D'OLIVEIRA, Emmanuelle PENCHENAT, Jacqueline POL, Philippe BACHELARD, Laurence ROUSSEL, Marie DUCROS, Jocelyne VIDAL et Monsieur Bernard BARBIE.**

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Nuls : 0

Exprimés : 28

Ont obtenu : 28 Voix

Institution et vie politique – Intercommunalité – Désignation des représentants à la Communauté d'Agglomération du Muretain – Modificatif

Le Conseil Municipal modifie les représentants à la Communauté d'Agglomération du Muretain suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne **Jacques TENE, Lucien BARTHE, Serge DEUILHE, Jean-François SUTRA, Jacqueline POL** délégués titulaires et **Philippe BACHELARD, Raymond VILLENEUVE, Sandrine FORCE, Marc TARDY, André JACQUET,** délégués suppléants.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

- Présents : 25

- nombre de bulletins : 28

- bulletins blancs ou nuls : 6

-suffrages exprimés : 22

Institution et vie politique – Intercommunalité – Désignation des représentants au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement 31 - Modificatif

Le Conseil Municipal modifie les représentants au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement 31 suite à des changements au sein du Conseil Municipal et désigne **Marc TARDY, Serge DEUILHE et Jean-François SUTRA.**

(rapporteur : Monsieur le Maire)

- nombre de bulletins : 28

- bulletins blancs ou nuls : 0

-suffrages exprimés : 28

Institutions et vie politique – SIVOM – Retrait définitif de la Commune de Cambernard

Le Conseil Municipal accepte la modification de l'article 1 des statuts relatifs à la composition du Syndicat, conséquence du retrait de **CAMBERNARD** au SIVOM.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Domaine et patrimoine – Dénomination de voie – Lotissement M. et Mme ZUCCON – route de Saiguède

Cette délibération a été retirée de l'ordre du jour.

Domaine et patrimoine – Changement de domanialité de voiries entre la Commune de Saint-Lys et le Conseil Général de la Haute-Garonne

La Commune a sollicité un changement de domanialité des voies routières avec le Conseil Général à l'intérieur de l'agglomération de Saint-Lys.

Après échanges entre les services gestionnaires, le Président du Conseil Général a donné son approbation de principe d'échange de voirie, comme suit :

- **Voies destinées à devenir départementales :**
Rue des Jardins, Boulevard de la Piscine
- **Voies destinées à devenir communales :**
RD 632 (Avenue de la République), RD 12 (Avenue de Gascogne), RD 12 (Avenue du Languedoc).

Rue	Longueur	Destination
Rue des Jardins	220 ml	Conseil Général
Boulevard de la Piscine	380 ml	Conseil Général
Total en faveur du Conseil Général 600 ml		
RD 632 - Avenue de la République	420 ml	Commune
RD 12 – Avenue de Gascogne	180 ml	Commune
RD 12 – Avenue du Languedoc	280 ml	Commune
Total en faveur de la Commune 880 ml		

Le Conseil Municipal approuve le reclassement en l'état dans le domaine public routier communal des sections de routes départementales situées sur le territoire de la commune de Saint-Lys et le reclassement corrélatif en l'état des voies communales dans le domaine public départemental tel que précisé au plans joints et tableau ci-dessus.

(rapporteur : Monsieur Serge DEUILHE)

Pour : 28

Domaine et patrimoine – Acquisition à titre onéreux d'un terrain – Parcelles Section F n°1606 et F n°1607

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de ces parcelles afin de réaliser les travaux d'extension de la piscine, ces parcelles étant la propriété des conjoints CHRISTIAENS, un bornage a été réalisé, nécessaire à la réalisation des travaux: **Cette acquisition est proposée aux prix de 9.000 €.**

Suite à ce bornage, les nouveaux numéros de parcelles sont les suivants :

- **Parcelle section F n°1606, d'une superficie de 431 m²,**
- **Parcelle section F n°1607, d'une superficie de 469 m².**

(rapporteur : Monsieur Lucien BARTHE)

Pour : 28

Domaine et patrimoine – Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle Section B n°1926

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle suivante, dans le cadre d'une régularisation d'acquisition, suite à des travaux d'aménagement du réseau électrique :

- **Parcelle section B n°1926 (issue de la parcelle B n°554) d'une contenance de 25 m² (située en zone ND du POS, approuvé le 12.10.1992 et modifié le 23.12.2011).**

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour : 28

Domaine et patrimoine – Echange de terrains – Lieu-dit La Rolle

La Commune est propriétaire, sur son territoire, de terrains traversés par un chemin de randonnée, situés lieu-dit la Rolle.

Le tracé de ce chemin de randonnée traversant également des propriétés privées (Messieurs FIORAMONTI Jean et Eric : propriétaires de ces parcelles), le Conseil Municipal valide l'échange de bande de terrains afin de modifier le tracé de ce chemin de randonnée, détaillé comme suit :

<u>Anciens n° de Parcelles</u>	<u>Nouveaux n° de Parcelles</u>	<u>Superficie</u>	<u>Nouveaux Propriétaires</u>
F n°471	F n°1608	801 m2	Commune de Saint-Lys
	F n°1609	623 m2	Consorts Fioramonti
<u>Anciens n° de Parcelles</u>	<u>Nouveaux n° de Parcelles</u>	<u>Superficie</u>	<u>Nouveaux Propriétaires</u>
F n°472	F n°1610	372 m2	Commune de Saint-Lys
	F n°1611	22 m2	Consorts Fioramonti
F n°473	F n°1612	174 m2	Commune de Saint-Lys
	F n°1613	67 m2	Commune de Saint-Lys
	F n°1614	3126 m2	Consorts Fioramonti
	F n°1615	650 m2	Commune de Saint-Lys
F n°474	F n°1616	423 m2	Commune de Saint-Lys
	F n°1617	21307 m2	Consorts Fioramonti

(rapporteur : Monsieur Serge DEUILHE)

Pour : 28

Finances locales – Décision budgétaire – Budget communal – Décision modificative n°2

Le Conseil Municipal accepte la Décision Modificative n°2 (budget communal) comme exposée ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641-114-212 : GROUPE SCOLAIRE 2008 TRANCHE 2	0,00 €	0,00 €	0,00 €	625 950,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	625 950,00 €
D-2313-114-212 : GROUPE SCOLAIRE 2008 TRANCHE 2	0,00 €	625 950,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	625 950,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	625 950,00 €	0,00 €	625 950,00 €
Total Général		625 950,00 €		625 950,00 €

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

Pour : 22

Abstentions : 6

Finances locales – Demande d'inscription - Programmation assainissement 2013

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à présenter au Conseil Général la demande d'inscription pour attribution de subvention au profit de la collectivité pour des travaux d'assainissement eaux usées.

Cette inscription permettra la collecte des eaux usées de la zone EST du village (RD N°12, RD N°19a et RD 53) et la réalisation des travaux suivants :

Fourniture et pose de canalisations gravitaires et de refoulement

Le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

Subvention (30%) sur montant travaux (2 719 217,60 €)	815 765,28 € HT
T.V.A. (19.6%)	532 966,65 €
TOTAL T.T.C.	3 252 184,25 €

(rapporteur : Monsieur Jean-François SUTRA)

Pour : 28

Finances locales – Demande de subvention– Fourniture et pose d'un poteau incendie –Avenue François Mitterrand

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne et d'éventuels autres partenaires potentiels de la commune, une aide financière maximale, vu la volonté de la Commune de Saint-Lys d'équiper l'Avenue François Mitterrand d'un poteau incendie et la proposition présentée par la **Société Fronto TP (150 route de Grisolles – 31620 Fronton)** d'un montant total de **7 626, 20 euros HT soit 9 120,94 euros TTC.**

(rapporteur : Monsieur Jean-François SUTRA)

Pour : 28

Finances locales – Demande de subvention– Achat de matériel informatique

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de Monsieur le Président du Conseil Général de la Haute-Garonne et d'éventuels autres partenaires potentiels de la commune, une aide financière maximale, vu la volonté de la Commune de Saint-Lys d'équiper les services administratifs du bâtiment Mairie, et la proposition présentée par la Société Agoravita (11 rue Paul Mesplé – 31100 Toulouse) d'un montant total de **8 410,33 euros HT soit 10 058,76 euros TTC, détaillé comme suit :**

- **6 PC → 3 457,08 euros soit 4 134,67 euros TTC ;**
- **1 serveur → 4 953, 25 euros HT soit 5 924,09 euros TTC.**

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

Pour : 28

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

→ DIVERS

Devis des entreprises consultées pour les travaux de terrassement pour effacement du réseau Télécom RD 53.

La séance est levée à 23 h.

Le 04 octobre 2012
Le Maire,
Jacques TENE